



Chambres
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

PARCOURS
CRÉATEUR

RS 5069

Certificateur : CMA France

Date d'enregistrement : 27-01-2020

Pack Les Essentiels
**CRÉER SON
ENTREPRISE** (HORS MICRO
ENTREPRISE)

Une offre de formation du réseau des CMA

- **Choisir le bon statut** et appréhender les incidences fiscales, sociales et financières de son choix
- **Comprendre les mécanismes financiers** de base et connaître les points clés d'une étude de faisabilité d'un projet d'installation
- **Vérifier la viabilité économique et financière** de son entreprise
- **Appréhender les obligations fiscales et sociales** de son entreprise
- **Réaliser simplement ses démarches d'immatriculation en ligne et en toute sécurité**

**2 jours 280 €*
net de taxes**

* Possibilité de prise en charge selon votre statut

Cette formation vous intéresse ?

Contactez votre Chambre de métiers et de l'artisanat

artisanat.fr



3006

Service & appel
gratuits



CRÉER SON ENTREPRISE

Pack Les Essentiels

(HORS MICRO-ENTREPRISE)

Programme de la formation

- **Choisir un statut adapté à son projet** : présentation des formes juridiques, des régimes fiscaux, des régimes sociaux et les critères de choix (activité, association, protection du patrimoine, statut social, régime fiscal, obligations administratives et comptables...)
- **Appréhender les mécanismes financiers** de base
- **Réaliser l'étude prévisionnelle de son projet** d'installation : identifier des ressources et les points clés de la faisabilité de son projet (faisabilité commerciale, faisabilité opérationnelle et faisabilité financière)
- **Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges**
- **Connaître les principales obligations sociales et fiscales** de son entreprise
- **Procéder à ses démarches d'immatriculation par voie dématérialisée**

Modalités

PROFIL FORMATEUR

Formateur spécialisé en accompagnement à la création / reprise d'entreprise

FORMAT

Formation dispensée en présentiel ou en distanciel

SUIVI

- Une attestation de suivi de formation sera remise en fin de formation
- Une attestation de réussite à la certification sera remise à condition que les épreuves d'évaluation soient validées

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun prérequis hormis pour la formation à distance pour laquelle il faut posséder le matériel nécessaire et avoir une bonne connexion internet

DURÉE

2 jours (14h) en présentiel ou 5 h en moyenne en distanciel incluant la charge totale de travail.

La formation se déroule **dans les locaux de la Chambre de métiers et de l'artisanat** au niveau local

La formation est également accessible 24h/24 à distance* via la plateforme www.eformation.artisanat.fr pour une durée de 30 jours

Renseignez-vous auprès de votre CMA afin de connaître les prochaines dates de session

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap



* un tutorat est assuré à distance par un référent CMA à chaque apprenant via la messagerie de la plateforme sous un délai de réponse de 2 jours ouvrés. En cas de besoin, une assistance technique et fonctionnelle est disponible par e-mail.

Outils et supports pédagogiques

- Exercices et mise en pratique
- Supports Powerpoints, documentation
- Interne, site Web, mise en situation, tour de table

Public

- Tout porteur de projet de création d'une entreprise ; Demandeur d'emploi ; Salarié ; Retraité

Évaluation

- **Un questionnaire à choix multiples (QCM)** couvre l'intégralité des compétences visées. Chaque QCM est composé de 15 questions, avec chacune 3 possibilités de réponse. Chaque question peut avoir jusqu'à 2 réponses exactes.
- **Étude de cas écrite** : À partir d'un cas pratique comprenant des données chiffrées d'une entreprise en création, le candidat effectue des calculs qui lui permettent d'arbitrer sur les options à retenir pour optimiser l'activité (fiscale, viabilité etc.).

La formation donne lieu à une certification de CMA France. Les compétences sont acquises lorsque le candidat obtient une moyenne supérieure ou égale à 12/20 à l'ensemble des épreuves d'évaluation (obtention de 14/20 au QCM et 10/20 à l'étude de cas)



Chambres
de Métiers
et de l'Artisanat